



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

DIX-NEUVIÈME SESSION

RAPPORT DU GROUPE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

(Document établi par le Président du Groupe de la planification stratégique)

- [1] Le Groupe de la planification stratégique de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) s'est réuni à la Società Geografica Italiana et au siège de la FAO, à Rome (Italie), du 28 au 30 octobre 2024. Il est chargé d'effectuer des analyses stratégiques, d'assurer la planification et de formuler des avis à l'intention de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) de la CIPV. Au total, 17 parties contractantes et deux organisations régionales pour la protection des végétaux (ORPV) ont participé à la session, sous la houlette du Président du Groupe de la planification stratégique, M. Samuel Bishop (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, représentant de l'Europe).
- [2] Le Groupe ne s'est pas réuni selon les mêmes modalités que les fois précédentes, mais s'est rassemblé lors des deux premiers jours en dehors de l'enceinte de la FAO, à la fois en séances plénières et en petits groupes.
- [3] Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants:
- étude de l'environnement de la CIPV pour repérer les forces, les faiblesses, les possibilités et les défis;
 - approche «Une seule santé», résistance aux antimicrobiens et santé des végétaux;
 - réexamen de la structure des NIMP;
 - progrès accomplis en ce qui concerne les éléments du programme de développement du Cadre stratégique;
 - systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparition de foyers d'organismes nuisibles;
 - informations actualisées sur le Programme phytosanitaire pour l'Afrique (PPA);
 - préparatifs de la 19^e session de la CMP (2025).

Étude de l'environnement de la CIPV pour repérer les forces, les faiblesses, les possibilités et les défis

- [4] Le Président de la CMP a réalisé un examen stratégique détaillé des forces, faiblesses, possibilités et menaces en présence dans l'environnement de travail interne et externe de la CIPV. Le Groupe a ensuite été divisé en cinq groupes de discussion sur les principaux thèmes suivants: l'amélioration de la visibilité de la CMP et du secrétariat au sein de la FAO, le renforcement de la collaboration avec les deux autres institutions apparentées à l'Organisation, le perfectionnement des cadres de suivi et d'évaluation de la CIPV et le positionnement de la CIPV en tant que source d'informations fiables faisant contrepoids à la désinformation.

Approche «Une seule santé», résistance aux antimicrobiens et santé des végétaux

- [5] Le Groupe s'est accordé sur l'importance de la question pour la santé des végétaux, a indiqué que la mission de la CIPV était parfaitement en accord avec l'approche «Une seule santé» et a souscrit, sur le principe, à une proposition visant l'élaboration d'une recommandation de la CMP sur la résistance aux antimicrobiens.

Réexamen de la structure et mise au point plus rapide des NIMP

- [6] Le Groupe s'est interrogé quant au caractère opportun d'une nouvelle réflexion sur les NIMP. Il a été souligné que la structure, la longueur et le libellé des NIMP pouvaient poser des problèmes de mise en œuvre à certaines parties contractantes. À des fins d'amélioration, il a été proposé d'utiliser un langage clair, de supprimer le contenu qui aurait davantage sa place dans un texte d'orientation et de revoir le nombre de définitions contenues dans la NIMP 5. Cinq groupes de travail ont été formés pour discuter des modalités qui permettraient de mettre au point plus rapidement les NIMP et examiner les principaux thèmes définis, y compris la diminution du nombre de NIMP, la clarification des exigences, l'instauration d'un seul cycle de consultation, la dissolution de l'équipe spéciale chargée des thèmes et l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Progrès accomplis en ce qui concerne les éléments du programme de développement du Cadre stratégique

- [7] Le Groupe a pris note des informations actualisées sur chacun des huit éléments du programme de développement du Cadre stratégique. Cinq groupes de travail ont ensuite été formés et ont examiné la nouvelle mouture du Cadre stratégique de la CIPV et les principaux thèmes définis, notamment les problèmes de financement persistants et la question de savoir si la durée de 10 ans était excessive et s'il ne serait pas préférable de s'appuyer sur le cadre actuel au lieu d'élaborer un cadre entièrement nouveau.

Systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparition de foyers d'organismes nuisibles

- [8] Une fois les cinq groupes de travail formés, chacun d'entre eux a été chargé de déterminer si l'on pouvait, à partir des critères proposés, classer l'organisme nuisible qui leur avait été attribué en tant qu'«organisme nuisible d'apparition récente». Parmi les principaux enseignements tirés, il a été conclu que les supports d'orientation devaient être clairs, que d'autres travaux étaient nécessaires pour déterminer le niveau approprié de précision géographique et qu'il fallait tenir compte des retombées sociales et des pratiques en matière de gestion.
- [9] Il a également été reconnu qu'il était difficile de prévoir les situations d'urgence liées aux organismes nuisibles.

Informations actualisées sur le Programme phytosanitaire pour l'Afrique

- [10] Le secrétariat a d'abord présenté des informations actualisées, puis le Groupe a pris note des progrès accomplis et a formulé des recommandations concernant l'avenir du programme de travail du PPA.

Préparatifs de la 19^e session de la CMP (2025)

- [11] Le Groupe est convenu que le Président de la CMP devrait inviter la nouvelle Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) à prononcer l'allocution principale sur l'approche «Une seule santé». Les participants ont examiné trois thèmes potentiels pour des réunions à organiser en marge de la session: les normes relatives à des marchandises, la planification des interventions d'urgence relatives aux organismes nuisibles d'apparition récente qui s'attaquent à des végétaux et le PPA. Ils sont convenus qu'il était trop tôt pour tenir une réunion parallèle sur le thème des normes relatives à des marchandises et qu'il faudrait examiner ultérieurement la possibilité d'organiser une telle réunion en marge de la session de la CMP prévue en 2026. Il a été demandé au Bureau de la CMP de continuer de se pencher sur les propositions de réunions parallèles.

Informations en retour et débats sur la structure et les thèmes potentiels des prochaines réunions du Groupe

- [12] Le Groupe a indiqué que la nouvelle structure assortie de réunions en petits groupes fonctionnait bien, car ceux-ci facilitaient le travail en réseau et favorisaient la créativité et la réflexion collective. Il a été proposé de modifier le calendrier de présentation des documents du Groupe de sorte que les dates ne coïncident pas avec la période des fêtes de fin d'année, et le Groupe s'est penché sur les améliorations logistiques qui garantiraient l'efficacité et la réussite de ses réunions au siège de la FAO.

Recommandations

- [13] La CMP est invitée à:
- 1) *prendre note* du rapport du Groupe de la planification stratégique.